

AR PREFECTURE

082-200061257-20201217-12202001-DE
Regu le 18/12/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 17 DECEMBRE 2020

Date d'envoi de la convocation : 10 décembre 2020

L'An deux mille vingt et le 17 du mois de décembre (17.12.2020) à 9 heures 00 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 10 décembre 2020, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans), sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS :

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président), M. CRUSBERG Daniel (Délégué suppléant de Mme PIZZINI Françoise), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. FERTE Denis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire) en visioconférence, Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire) en visioconférence, M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRÉSENTÉS :

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire)
M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire), a donné pouvoir à Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée Titulaire)

EXCUSÉS :

Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire)
Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente)
Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. DELBREIL Thierry.

AR PREFECTURE

082-200061257-20201217-12202001-DE
Regu le 18/12/2020

DELIBERATION N°12/2020-01
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DE
TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE DU 7 OCTOBRE 2020

Vu le procès-verbal du Conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique du 7 octobre 2020 ci-annexé.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil syndical du 7 octobre 2020.

ADOpte A L' UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le **18 DEC. 2020**

et de la publication le **23 DEC. 2020**

Fait à Montauban, le 17 décembre 2020

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS


Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Numérique
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN cedex
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z